

Adresse —

12 place Bir Hakeir 69003 Lyon Téléphone —

Mail —

+33 (0)9 72 14 73 95

12 place Bir Hakeim +33 (0)4 72 64 25 19 formation@devictio.fr

www.devictio.fr

Nº Déclaration: 82 69 09771 69 - Code NAF: 8559A - SIRET: 49829500500033

Formation CACES R490 Grue auxilliaire de chargement selon la recommandation R490



Une marque du groupe Devictio formations



#### Référence:

MAGN1CAC105

# Lieu:

MAGNIS FORMATION Lyon 3e / Lyon 7e

#### Durée:

2 jours / 14 heures

# Objectifs:

- ➤ Être capable de conduire une grue auxiliaire de chargement en toute sécurité afin d'obtenir son CACES selon la recommandation R490.
- > Acquérir le savoir-faire nécessaire.
- > Connaître la réglementation

**Public visé :** Toute personne amenée à conduire des grues de chargement.

# Prérequis:

- -Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre apte physiquement (certificat médecine du travail)
- Lire et écrire le français.
- Être en possession du permis C

### Méthode pédagogique :

- ➤ Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation > Exercices pratiques
- > Aires d'évolutions
- > Animation active et interactive

#### Points abordés :

# o Théorie (1 jour / 07 heures):

- > La sécurité
- ➤ Le rôle et la responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur
- > Les risques professionnels
- ➤ Les caractéristiques générales
- > Le rôle et le fonctionnement des différents composants
- > Notions élémentaires de physique
- > Conditions d'équilibre
- > La stabilité



Adresse —

69003 Lyon

Téléphone —

Mail —

12 place Bir Hakeim +33 (0)4 72 64 25 19 formation@devictio.fr

+33 (0)9 72 14 73 95

www.devictio.fr -

Nº Déclaration: 82 69 09771 69 - Code NAF: 8559A - SIRET: 49829500500033



Une marque du groupe **Devictio formations** 



#### Référence:

MAGN1CAC105

# Lieu:

MAGNIS FORMATION Lyon 3e / Lyon 7e

#### Durée:

3 jours / 21 heures

# Formation CACES R490 Grue auxilliaire de chargement selon la recommandation R490

- > Les règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements
- > La signalisation sur site
- ➤ Les règles de bonne pratique
- > Les opérations interdites
- ➤ Les EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- ➤ Les différents accessoires de levage
- ➤ Les règles d'élingage
- > Les principales anomalies

# o Pratique (2 jours / 07 heures) :

- > La prise de poste
- > La mise en service
- > Vérifier les documents réglementaires
- ➤ La VGP (Vérification Générale Périodique)
- > Vérifier la présence et la validité de l'extincteur
- Stabiliser le porteur et déplier la grue de chargement
- > Vérifier la grue et les dispositifs de sécurité
- > Vérifier l'adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée
- > Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- > Prendre et déposer une charge à un endroit précis et visible
- > Prendre et déposer une charge à un endroit précis et non visible
- ➤ L'élingage de charges longues
- ➤ Maîtriser et rattraper le ballant
- > Comprendre les gestes de commandement
- > Communiquer par radio
- > La fin de poste
- > Replier la grue auxiliaire de chargement
- > Effectuer les opérations d'entretien journalier
- > Faire un compte rendu des anomalies et dysfonctionnements

#### Option télécommande

- ➤ Les risques liés à l'utilisation de la télécommande
- > Vérifier les équipements de transmission
- > Les manœuvres
- > Se positionner pour avoir la meilleure vision tout en restant hors de la zone de risque